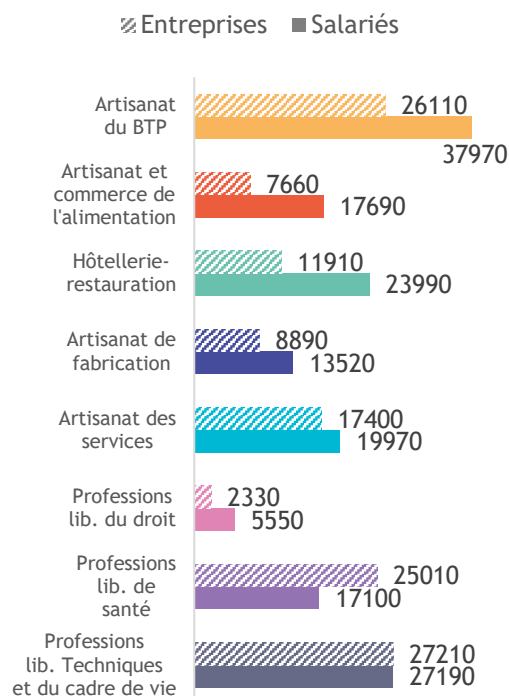
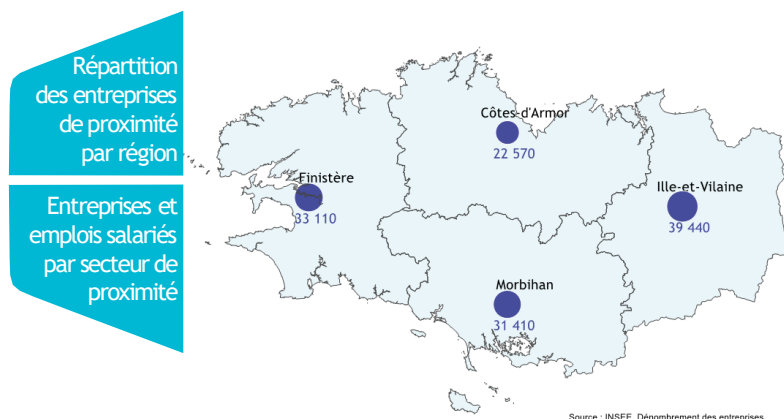


DEUX ENTREPRISES SUR TROIS (66 %) RELÈVENT DU CHAMP DE L'U2P

Avec un nombre total de 126 520 entreprises, le tissu économique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales se densifie. Ces entreprises emploient un total de 162 970 salariés.

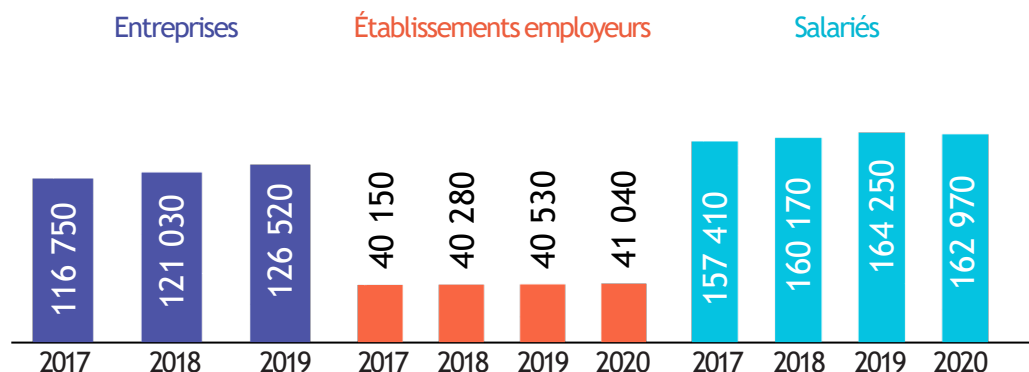


Source : INSEE. Dénombrement des entreprises au 01/01/2019.

Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 01/01/2019–URSSAF au 31/12/2020 (emplois salariés hors apprentis et stagiaires)

DES INDICATEURS GLOBALEMENT ORIENTÉS À LA HAUSSE CES DERNIÈRES ANNÉES

L'année 2020 et la crise sanitaire ont freiné la dynamique de développement engagée ces dernières années. Les années 2017 à 2019 ont été marquées par une hausse du nombre d'entreprises (+8%), des établissements employeurs (+1%) et des salariés (+4%). En 2020, le nombre d'établissements employeurs progresse à nouveau (+1%), le repli du nombre de salariés étant dû à la situation critique de l'hôtellerie-restauration.



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 01/01/2019–URSSAF au 31/12/2020 (emplois salariés hors apprentis et stagiaires)

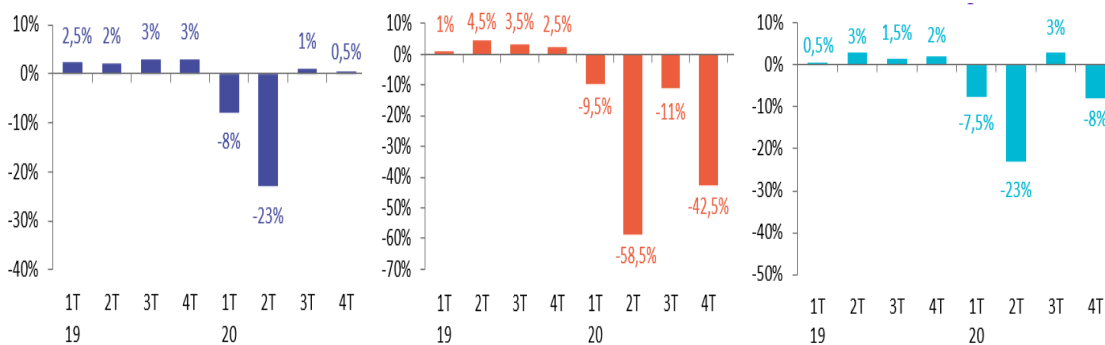
LA CRISE SANITAIRE A PROVOQUÉ UN NET REcul DE L'ACTIVITÉ

Au 31 décembre 2020, le niveau d'activité des entreprises a chuté en moyenne de 7% dans la région par rapport à l'année précédente (contre 9% pour la France entière). La particularité de cette crise est la focalisation de l'impact sur le second trimestre en 2020, cela pour l'ensemble des secteurs. L'activité tend ensuite à retrouver son niveau d'avant-crise, exception faite de l'hôtellerie-restauration, à nouveau durement touchée durant le second confinement.

Évolution du chiffre d'affaires de l'artisanat

Évolution du chiffre d'affaires du commerce alimentaire de proximité-HCR

Évolution du chiffre d'affaires des professions libérales



■ Taux d'évolution ⁽¹⁾ — Tendence ⁽²⁾

⁽¹⁾ Évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

⁽²⁾ Évolutions sur quatre trimestres cumulés (en %)

Sources : U2P / Xerfi Spécific

UNE MOBILISATION IMPORTANTE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Le recours aux dispositifs d'accompagnement mis en place par l'Etat a permis d'amoindrir le choc de la crise : en région, 54 200 entreprises de proximité (soit 43% des entreprises de ces secteurs) ont bénéficié du Fonds de solidarité. En avril, au plus fort de la crise, 66% des établissements employeurs et 60% des salariés ont été couverts par le dispositif d'activité partielle. Les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) ont concerné 15 170 entreprises. A partir du second semestre, la majorité des demandes émane des entreprises de l'hôtellerie-restauration.



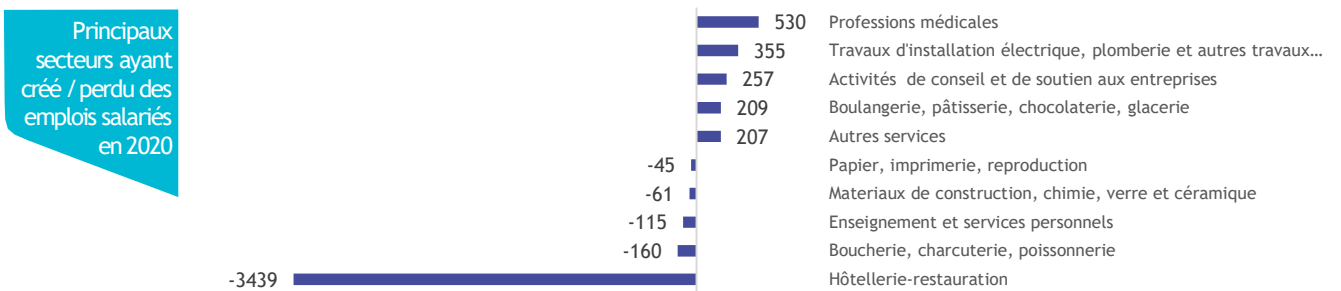
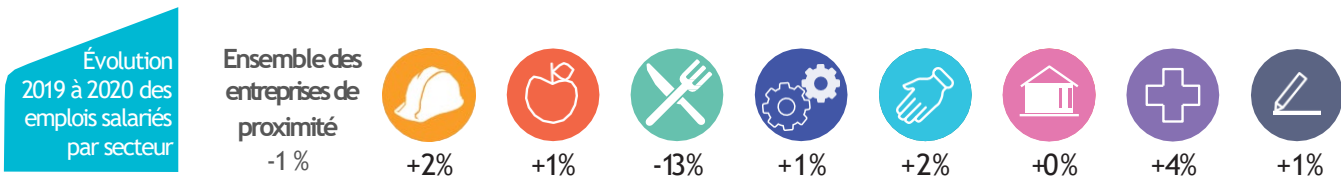
FONDS DE SOLIDARITÉ									
Bénéficiaires 2020	ss*	ss	ss	ss	ss	ss	ss	ss	54 200
ACTIVITE PARTIELLE									
En avril 2020									
Entreprises requérantes	6 730	2 100	5 760	1 670	5 380	710	2 070	2 920	27 310
Salariés indemnisés	24 890	7 360	24 940	6 980	15 700	3 050	5 700	9 420	98 020
En novembre 2020									
Entreprise requérantes	220	810	5 430	250	3 280	140	80	740	10 930
Salariés indemnisés	430	2 640	22 820	820	7 950	290	190	1 780	36 900
PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT									
Bénéficiaires 2020	3 140	1 140	3 710	1 190	2 720	280	1 750	1 240	15 170
Montant moyen 2020	69 590 €	61 060€	58 670 €	108 470 €	37 720 €	112 050 €	46 290 €	141 820 €	67 600 €

CHIFFRES CLÉS 2020

des entreprises artisanales, commerciales
et libérales

EMPLOIS SALARIÉS : UNE BAISSÉ CONCENTRÉE DANS LES SECTEURS TOUCHÉS PAR LES CONFINEMENTS

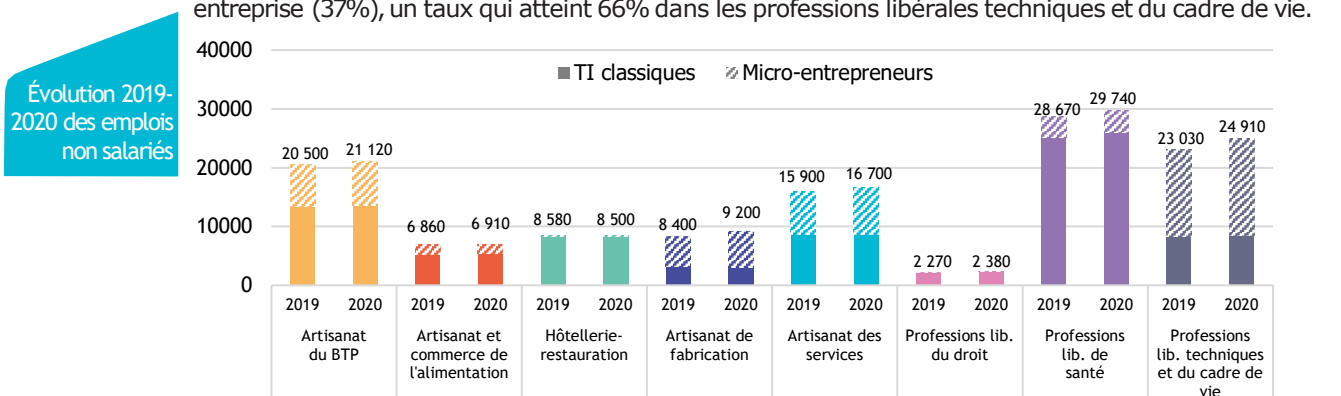
Globalement, l'emploi salarié a bien résisté en 2020. Les effectifs ont continué de progresser dans de nombreux secteurs, notamment dans les professions libérales de santé (+4%), l'artisanat du BTP (+2%), ainsi que dans l'artisanat des services (+2%). Les pertes concernent plus particulièrement l'hôtellerie-restauration (-13%, soit près de 3 440 emplois perdus).



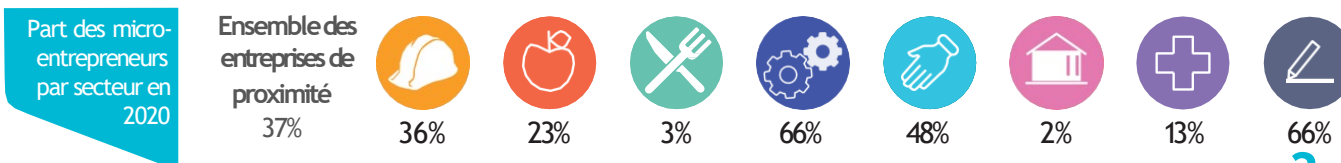
Source : URSSAF - Emplois salariés des établissements employeurs des secteurs de proximité, hors apprentis et stagiaires au 31/12/2020.

EMPLOIS NON SALARIÉS : LE NOMBRE DE MICRO-ENTREPRENEURS PROGRESSE FORTEMENT

Avec 119 460 indépendants en 2020 (au lieu de 114 210 en 2019), les emplois non-salariés ont également progressé. Une part croissante des indépendants fait le choix du régime de la micro-entreprise (37%), un taux qui atteint 66% dans les professions libérales techniques et du cadre de vie.

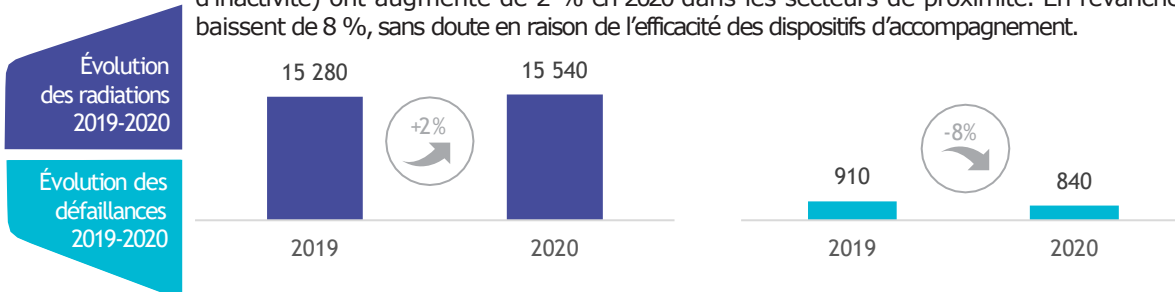


Source : URSSAF - Emplois non salariés des secteurs de proximité au 31/12/2020.



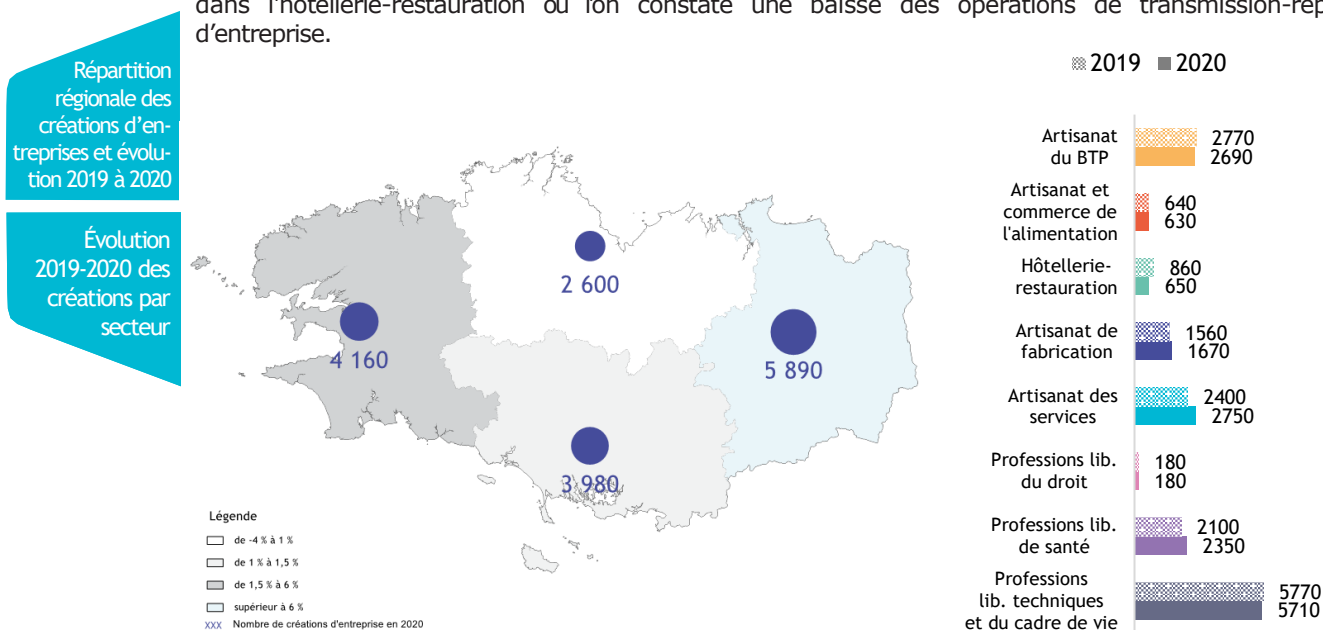
MORTALITÉ DES ENTREPRISES : RADIATIONS EN HAUSSE, DÉFAILLANCES EN BAISSÉ EN 2020

Les cessations d'activité (comprenant les radiations d'office des micro-entreprises après 24 mois d'inactivité) ont augmenté de 2 % en 2020 dans les secteurs de proximité. En revanche, les défaillances baissent de 8 %, sans doute en raison de l'efficacité des dispositifs d'accompagnement.



DES CHIFFRES DE CRÉATION D'ENTREPRISE EN HAUSSE

Avec 16 630 entreprises créées dans les secteurs de proximité (contre 16 290 en 2019), l'entrepreneuriat est demeuré dynamique en 2020, suite notamment de la réforme du régime de la micro-entreprise intervenue en 2018. Les chiffres sont en hausse dans la plupart des secteurs, sauf dans l'alimentation et dans l'hôtellerie-restauration où l'on constate une baisse des opérations de transmission-reprise d'entreprise.



Source : INSEE, Démographie des entreprises 2020

MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés hors codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 6 activités du commerce de détail (caviste, bios épicerie, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie-restauration regroupe toutes les entreprises de 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z). Pour le dénombrement des entreprises, les entreprises artisanales de moins de 20 salariés de la restauration rapide (5610C) sont également prises en compte.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 53 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises, pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.